

SCHWEIZERISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

1943

Bern, le 13 novembre 1981

25 novembre 1981

AELE, Conférence ministérielle 26 et 27 novembre 1981, Genève, délégation, instructions

- Département de l'économie publique. Proposition du 13 novembre 1981 (annexe)
 Département des affaires étrangères. Co-rapport du 18 novembre 1981 (adhésion)
 Département des finances. Co-rapport du 20 novembre 1981 (adhésion)

Conformément à la proposition, le Conseil fédéral

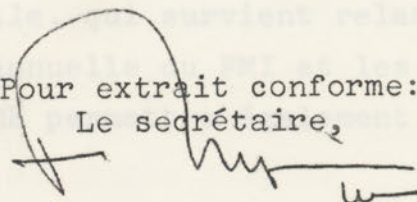
d é c i d e :

1. Le rapport et les instructions contenus dans la proposition pour la délégation suisse qui participera à la réunion des Conseils de l'AELE au niveau ministériel à Genève les 26 et 27 novembre sont approuvés.
2. La direction de ladite délégation est confiée au chef du département de l'économie publique qui se fera accompagner de:
 - M. l'ambassadeur C. Sommaruga, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux,
 - M. le ministre P.-L. Girard, chef du Bureau de l'intégration du DFAE/DFEP,
 - M. J.-M. Boulgaris, chef adjoint du Bureau de l'intégration DFAE/DFEP.
 - M. l'ambassadeur F. Blankart, chef de la Délégation suisse près l'AELE et le GATT à Genève, sera également membre de la délégation, de même que ses collaborateurs chargés des affaires de l'AELE.

Extrait du procès-verbal:

- EVD 14 (GS 5, BAWI 2, BLW 5, IB 2) pour exécution
- EDA 6 pour connaissance
- EFD 9 (GS 7, EZV 2) "
- EFK 2 "
- FinDel 2 "

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,




EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

Berne, le 13 novembre 1981

Distribué

ne va pas à la presse

Proposition au Conseil fédéral

AELE - Conférence ministérielle
 26 et 27 novembre 1981, Genève

1. Généralités

Le Conseil de l'AELE et le Conseil mixte AELE-Finlande siégeront au niveau ministériel les 26 et 27 novembre 1981 à Genève sous la présidence du Ministre autrichien du commerce, M. J. Staribacher. Cette réunion sera avant tout dévolue aux problèmes économiques généraux et aux relations extérieures des pays de l'AELE.

2. La situation économique générale

Même si l'on perçoit çà et là quelques signes encourageants - baisse des taux d'intérêt américains, unification du marché pétrolier et gel des prix du brut jusqu'à fin 1982 - force est de constater que la situation générale de l'économie mondiale reste préoccupante; cependant celle des pays de l'AELE est nettement meilleure que la moyenne. Les Ministres auront l'occasion de procéder à un échange de vues approfondi sur ce sujet et en particulier d'analyser l'impact de la politique économique américaine sur celle de ses partenaires, européens et autres. Cette réunion ministérielle, qui survient relativement peu de temps après la session annuelle du FMI et les ajustements intervenus au sein du SME permettra également d'évoquer les questions monétaires.

Dans son intervention, la délégation suisse mettra l'accent sur notre perception de l'évolution de l'économie mondiale, à la lumière des récents débats du FMI, les variations du cours de notre monnaie et le développement des tendances inflationnistes en Suisse.

3. Relations économiques extérieures

Un mois après la conférence de Cancun, les Ministres ne manqueront pas d'aborder les questions Nord-Sud et les deux pays de l'AELE qui y participèrent, l'Autriche et la Suède, voudront sans doute faire part à leurs partenaires de leur analyse des résultats de cette rencontre. Toujours sur le plan mondial, un autre thème retiendra l'attention des Ministres, la réunion ministérielle du GATT prévue pour 1982 et dont les premiers préparatifs sont en cours. Vu son importance pour le statut et les travaux futurs du GATT, les petits pays industrialisés devraient s'efforcer de contribuer pleinement à sa réussite car leur économie est largement ouverte sur le monde et dépend donc d'un fonctionnement aussi efficace que possible du système d'échanges basé sur le GATT. Il serait dès lors fort utile que les pays de l'AELE saisissent l'occasion pour confronter leurs idées à ce sujet au niveau ministériel, afin de pouvoir agir de concert, chaque fois que ce sera possible, durant les discussions qui auront lieu au GATT dans les mois à venir.

La question des relations des pays de l'AELE avec les Communautés européennes prendra une place de choix dans les débats. Depuis la réunion ministérielle de l'AELE de mai, il y eut de nombreux contacts au niveau ministériel entre divers pays de l'AELE et la Commission, les uns dans un cadre institutionnel précis (Norvège, Suède), les autres plus pragmatiques. On peut donc s'attendre à ce que les Ministres se fassent part de leurs expériences respectives en la matière. Mais l'essentiel de la discussion devrait porter sur la question de l'élargissement des Communautés. Bien que le rythme des progrès accomplis dans les négociations sur l'adhésion du Portugal et de l'Espagne ne réponde pas aux vœux de ces derniers, la situation se décante lentement et les points

accessoires commencent à être réglés, laissant d'ailleurs mieux apparaître les principales difficultés qui restent à surmonter. Il est important que les pays de l'AELE se préparent activement à la négociation avec les Communautés concernant les dispositions qui régleront leurs échanges avec ces deux pays durant la période transitoire. La discussion des Ministres devrait permettre de donner l'impulsion et les directives nécessaires au travail que l'Association commence à entreprendre à ce sujet.

La délégation suisse soulignera dans sa déclaration tout le prix que nous attachons à un système d'échanges ouvert et à la lutte contre les tendances protectionnistes. En ce qui concerne la conférence ministérielle du GATT, elle rendra ses partenaires attentifs à la nécessité d'une réflexion approfondie sur les thèmes qui pourraient figurer à son ordre du jour afin d'éviter que des idées insuffisamment mûries soient lancées dans le débat et le rendent plus difficile. Au sujet du système européen de libre-échange, elle expliquera qu'en son sein également il convient d'être vigilant afin de combattre les velléités protectionnistes qui se font jour çà et là et qu'il faut poursuivre avec résolution l'oeuvre entamée en vue de consolider et d'approfondir le libre-échange; elle plaidera pour que les pays de l'AELE s'attaquent sans retard à la définition des principes qui devraient régir les futures relations avec le Portugal après son adhésion aux Communautés, à savoir maintien du libre-échange, sauvegarde de l'"acquis AELE" là où les pays de l'AELE bénéficient d'un traitement plus avantageux que les CE, et dans les autres cas application de la règle de la non-discrimination. La délégation suisse sensibilisera en outre ses partenaires à l'urgence de commencer également à se pencher sur les questions que nous poserait l'adhésion de l'Espagne aux CE.

4. Activités de l'Association

Ce point de l'ordre du jour ne devrait pas soulever beaucoup de difficultés. Les Ministres seront entre autres informés de la conclusion de l'examen annuel des aides gouvernementales au sein de l'Association et du fonctionnement de l'accord avec l'Espagne. Ils prendront connaissance de la proposition faite par la Yougoslavie à fin octobre de changer le cadre institutionnel de ses rapports avec les pays de l'AELE par la conclusion d'un accord semblable à celui qui la lie aux CE, et pourront - s'ils le désirent - procéder à un premier échange de vues à ce propos.

C'est sous ce point de l'ordre du jour que la délégation suisse portera à la connaissance de ses partenaires la signature d'un accord au titre de l'article 23 sur les produits de la pêche avec l'Islande, destiné à consolider les concessions que la Suisse accorde déjà aux membres de l'Association dans ce secteur.

5. Comité consultatif et Comité des parlementaires

Les Ministres recevront des rapports sur la 45e réunion du Comité consultatif du mois de septembre et la 5e réunion du Comité des parlementaires qui se tiendra prochainement à Genève et dont la première partie avait eu lieu en juillet 1981.

* * *

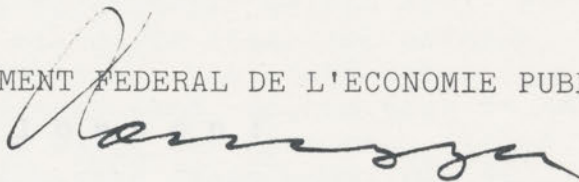
Vu ce qui précède, le Département de l'économie publique a l'honneur de

p r o p o s e r :

1. D'approuver le rapport qui vous est soumis et les instructions qu'il contient pour la délégation suisse qui participera à la réunion des Conseils de l'AELE au niveau ministériel à Genève les 26 et 27 novembre.
2. De confier la direction de ladite délégation au Chef du Département de l'économie publique qui se fera accompagner de :

- M. l'Ambassadeur C. Sommaruga, Délégué du Conseil fédéral
aux accords commerciaux
- M. le Ministre P.-L. Girard, Chef du Bureau de l'intégration
du DFAE/DFEP
- M. J.-M. Boulgaris, Chef adjoint du Bureau de
l'intégration DFAE/DFEP.
- M. l'Ambassadeur F. Blankart, Chef de la Délégation suisse
près l'AELE et le GATT à Genève, sera également membre de la
délégation, de même que ses collaborateurs chargés des affaires
de l'AELE.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE



Pour co-rapport :

- DFAE
- DFF (Administration des finances, Direction générale des douanes)

Extrait du procès-verbal :

- DFAE
- DFF (Administration des finances, Direction générale des douanes)
- DFEP (Secrétariat général, Office fédéral des affaires économiques extérieures, Office fédéral de l'agriculture, Bureau de l'intégration)